



Abonnement stationnement payant Ville de Saint-Cyprien



Du 1^{er} juillet au 31 août 2025

Numéro d'immatriculation du véhicule :

1 voiture = 1 abonnement = 1 paiement !

* Même nom et prénom sur le justificatif **et** sur la carte grise du véhicule.

M. Mme

Nom :

Prénom :

Raison sociale (ou nom de la société) :

Adresse principale :

Adresse à Saint-Cyprien :

66750 Saint-Cyprien

Téléphone :

Mail :

Cadre réservé à la régie municipale

Date du règlement :

Montant :

Quittance n° :

Espèce CB Chèque n° :

Ordre : Trésor public

Abonnement pour résidence principale*

Tarif : 10€ pour juillet / 10€ pour août

Pour ceux dont l'adresse de la carte grise est à Saint-Cyprien.

Copie taxe foncière ou copie taxe d'habitation, ou copie facture d'électricité ou de téléphone de moins de 3 mois



Copie carte grise du véhicule

Abonnement pour résidence secondaire

Tarif : 20€ pour juillet / 20€ pour août

Copie taxe foncière ou Copie taxe d'habitation



Copie carte grise du véhicule

Abonnement pour professionnel

Tarif : 10€ pour juillet / 10€ pour août

Pour ceux dont l'adresse du local est à Saint-Cyprien, 2 dossiers maximum seront acceptés.

Copie taxe foncière ou Copie CFE ou Copie KBIS



Copie carte grise du véhicule

Abonnement pour plaisanciers à l'année (port)*

Tarif : 20€ pour juillet / 20€ pour août

Chaque plaisancier disposant d'un bateau quai Jules Verne justifiant du contrat de réservation de l'année 2025 pourra bénéficier d'un droit de stationnement dans la limite d'un seul véhicule.

Copie contrat Capitainerie ou Copie facture port : places P, Q, Qf, R et Rf



Copie carte grise du véhicule

Signature :

À retourner au service de la Régie Municipale :

11 rue Jean-Jacques Rousseau (entrée rue Montesquieu)
66750 Saint-Cyprien village

04 68 21 11 52 regie@stcyprien.fr